



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.
La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

APPEL À CANDIDATURES

- AS 07 26 0144 01** : superficie totale : 2 ha 25 a 50 ca dont 92 a 20 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-CLEMENT (2 ha 25 a 50 ca) - 'LES VOLGES' : C-209-210-211-212-213-214-215-217. Zonage : RNU. Occupation : Libre
 - AS 07 26 0149 01** : superficie totale : 75 a 90 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : ROCHEMAURE (75 a 90 ca) - '0315 CHE DE LA CONDOMINE' : ZA-18 - 'CHATEAU REYNARD' : ZA-113-115. Zonage : A. Occupation : Occupée
 - AS 07 26 0148 01** : superficie totale : 98 a 49 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-JUST-D'ARDECHE (98 a 49 ca) - '0190 CHE DE BEL AIR' : B-501 - 'LE GRAND GOURI' : B-712. Zonage : A. Occupation : Libre
 - AS 07 26 0049 01** : superficie totale : 70 a 76 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : GLUIRAS (70 a 76 ca) - 'L HUBAC DE LA GRANGETTE' : F-233-236-238-240 - 'LA GRANGETTE' : F-190. Zonage : N, A. Occupation : Libre
 - AS 07 26 0101 01** : superficie totale : 2 ha 44 a 21 ca dont 13 a 50 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Dépendance, Habitation et Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : LABLACHÈRE (2 ha 44 a 21 ca) - '0609 CHE DE BOURDEZAC' : H-1506 - 'GRANVAL' : H-265-266-267-268-270 - 'LES RABIERES' : H-356-357-358-359. Zonage : N, A, U. Occupation : Libre
 - AS 07 26 0145 01** : superficie totale : 30 a 05 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : AUBENAS (30 a 05 ca) - 'SAINTE CROIX' : D-857. Zonage : A. Occupation : Libre
 - AS 07 25 0178 01** : superficie totale : 25 ha 26 a 54 ca dont 7 ha 50 a 05 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : COLOMBIER-LE-JEUNE (25 ha 26 a 54 ca) - 'MANINET' : AD-140-141-142-150-151-152-153-154-155-156-160-161-162-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-176-180-181-182-183-191-355-356-359-361-363-364-365-366. Zonage : ZnC. Occupation : Libre
 - AS 07 26 0150 01** : superficie totale : 23 ha 00 a 35 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : LE BEAGE (19 ha 64 a 76 ca) - 'CHAMP DE VILLE-VIEILLE' : C-391. SAINTE-EULALIE (3 ha 35 a 59 ca) - 'VILLE VIEILLE' : C-143-266-326-330. Zonage : LE BEAGE : RNU - SAINTE-EULALIE : RNU. Occupation : Libre
- Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 29/05/2026 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.
CET AAVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date, à LA VOULTE SUR RHONE (07), du 30/04/2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA JUTEUSE
Siège : 13 avenue Louis Antérieur 07800 LA VOULTE SUR RHONE
Objet : La transformation, la macération et la fabrication de boissons alcoolisées notamment liqueurs, spiritueux à base de fruits, de plantes, de végétaux et autres matières premières ; L'embouteillage, le conditionnement, l'étiquetage et la commercialisation de ces produits ; L'achat, la vente, la distribution, l'importation et l'exportation de matières premières, produits finis ou semi-finis liés à cette activité.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS
Capital 1 000 € divisés en 1 000 actions représentatives de numéraire, entièrement souscrites et libérées
Président : Monsieur Simon GRÉGOIRE demeurant à 85 B avenue des Baumes 26000 VALENCE
Directeur Général : Monsieur Quentin DECORTIS demeurant à 13 avenue Louis Antérieur 07800 LA VOULTE SUR RHONE
Cession d'actions La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, à l'exception de la cession de titres entre actionnaires qui est libre.
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS d'AUBENAS.

Pour avis,
La Présidence

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/05/2026 par Maître DE L'HERMUZIERE Benjamin, notaire à ANNONAY (07100), 8 pl. de la Liberté, il a été constitué un GAEC agréé N°0720 26006 ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GAEC FERME DE CHAVANNES
Siège social : 85 chemin du relais, les Chavannes, 07100 SAINT MARCEL LES ANNONAY
Capital : 625 000.00 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AUBENAS
Co-gérance : ANDRE Guillaume, 85 chemin du relais, les Chavannes, 07100 SAINT MARCEL LES ANNONAY et VILLARD FLORENE, 4 place de l'Eglise, 07290 SAINT JEURE D'AY

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Elodie BECHETOILLE, Notaire à SATILLIEU (Ardèche), 72 Quai Vinson, le 30 avril 2026, a été cédé un fonds de commerce par :
Madame Sylvie Marie Reine SEUX, commerçante, demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY (07430) 15 rue du Boulanger, née à ANNONAY (07100) le 30 novembre 1962, non remariée et non pacsée.
A :
Monsieur Julien Yves René CLAPERON, menuisier charpentier, et Madame Stéphanie Bernadette Denise PERRIN, sans emploi, demeurant ensemble à VERNOSC-LES-ANNONAY (07430) Entrée 72, 282 Route de Saint Cyr.
Monsieur est né à ROUSSILLON (38150) le 17 juin 1985.
Madame est née à SAINT-VALLIER (26240) le 4 juillet 1986.
Mariés à la mairie de BEAUSEMBLANT (26240) le 2 août 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Désignation du fonds : fonds de commerce d'alimentation générale incluant l'activité de diffusion de presse et de point de retrait de colis sis à VERNOSC-LES-ANNONAY (07430) 73 place de La Poste appartenant au vendeur, connu sous le nom commercial VIVAL, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUBENAS, sous le numéro 433 049 244.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE-SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE EUROS ET SOIXANTE ET ONZE CENTIMES (56 260,71 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour QUARANTE-CINQ MILLE CENT EUROS (45 100,00 EUR),
- au matériel pour QUATRE MILLE NEUF CENTES EUROS (4 900,00 EUR),
- au stock connue à ce jour pour un montant de SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE EUROS ET SOIXANTE ET ONZE CENTIMES (6 260,71 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial précité de Me Elodie BECHETOILLE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 mai 2012, Monsieur Georges Alfred Marie SJAUD, en son vivant retraité, époux de Madame Valérie CULIE, demeurant à LE TEIL (07400) 1 A rue Jean MOULIN.
Né à LE TEIL (07400), le 13 août 1947.
Marié à la mairie de LE TEIL (07400) le 21 avril 2012 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Sébastien CASERIO, notaire à TOURNON SUR RHONE, le 1^{er} mars 2012.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à MONTELMAR (26200) (FRANCE), le 19 avril 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien CASERIO, Notaire Associé de la société dénommée « Sébastien CASERIO et Christophe BUFFIÈRE, Notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à TOURNON SUR RHONE, 61 avenue Maréchal Foch, le 4 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien CASERIO, Notaire à TOURNON SUR RHONE 07300 61 avenue Maréchal Foch, référence CRPCEN : 07038, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PRIVAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MAITRE Cilia PECHOUX, NOTAIRE

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 27 janvier 2026, Madame Josette Marie Anna MARION, née à POURCHERES, le 28 juin 1940, demeurant à POURCHERES (07000), 95 route de Chastelon, divorcée de Monsieur Serge André AUGENDRE, décédée à POURCHERES, le 18 mars 2026, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Cilia PECHOUX, suivant procès verbal en date du 06 mai 2026, dont une copie authentique a été adressée au tribunal judiciaire de PRIVAS.
L'opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Cilia PECHOUX, notaire à PRIVAS, référence CRPCEN 07002, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Privas de la copie authentique du procès-verbal susvisé. En cas d'opposition les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.

GAEC DE BONNEAU

Société Civile au capital de 123 000 €
Siège social : 490 Route de Bonnaud 07470 LE-LAC-D'ISSARLES
RCS AUBENAS 488 645 771

Modification des dirigeants

Par assemblée générale extraordinaire, adoptée à l'unanimité, en date du 15/03/2026, Monsieur Enzo ARSAC demeurant 768 Route de Bonnaud - LE-LAC-D'ISSARLES devient cogérant à compter du 01/03/2026.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUBENAS.

JOLIE BULLE

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 4 RUE 4 SEPTEMBRE 07200 AUBENAS
940 631 245 RCS AUBENAS

Suivant décision en date du 20/03/2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !
T. 04 75 64 90 20 - 06 09 88 11 33
legales@avenir-ardeche.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026

Mon abonnement

OUI, je m'abonne 1 an à

L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour 144 €



OUI, je m'abonne 1 an à L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE + 1 REVUE DE MON CHOIX

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour 144 € + prix différent en fonction de la revue, voir ci-dessous

72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	63 € au lieu de 102 €	64 € au lieu de 108 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €

Mes coordonnées

Nom - Prénom : _____

Lieu-dit : _____

CP : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Mode de paiement

Chèque (à l'ordre de l'Avenir Agricole de l'Ardèche)

Je souhaite une facture

Fait le _____
à _____
Signature _____

Coupon à retourner accompagner du règlement à l'Avenir Agricole de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie - BP 139 - 07001 Privas

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos attentes, merci de renseigner le questionnaire suivant :

Date de naissance : _____

Superficie exploitée : _____

VOS ACTIVITÉS

- Bovins lait nb
- Ref. laitières l
- Bovins viande nb
- Caprins nb
- Aviculture nb
- Céréales ha
- Vergers ha
- Maraîchage ha
- Vignes ha

AUTRES ACTIVITÉS (préciser) :

-
-
- Où vous êtes vous procuré ce bulletin d'abonnement (journal) ?
- Gamm vert (précisez la commune)
- Village de producteur (précisez la commune)
- Autre



Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Sepada (Société d'édition et de publication agricole de l'Ardèche) • SARL au capital social de 20 000 € créée en 1965 pour une durée de 99 années. RC 65 B 23. Siège social et bureaux : 4, avenue de l'Europe-Unie - BP 139 - 07001 Privas Cedex. Tél. : 04 75 64 90 20 - redaction@avenir-ardeche.fr • Directrice de la publication-gérante : Christel Cesana • Principaux associés FDSEA - Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes - Groupama Méditerranée.

Commission paritaire n° 1029T86550
N°ISSN : 0998-0210 - Habilité à publier les annonces légales. legales@avenir-ardeche.fr
Dépôt légal à parution.
Abonnement 1 an - Journal seul : 144 € (vente au n° : 2,80 €) Prix des revues couplé avec le journal: Réussir La chèvre : 63 € ; Réussir Lait : 72 € ; Réussir Grandes Cultures : 72 € ; Réussir Bovins viande : 72 € ; Réussir Vignes : 72 € ; Réussir Fruits & Légumes : 72 € ; Réussir Pâtre : 64 € ; Réussir Volailles : 72 € ; Réussir Porcs : 72 €

Publicité locale : Agri Rhône-Alpes Bourgogne - Agrapole - 23, rue Baldassini - Lyon 69364 Cedex 07 - Tél. : 04 72 72 49 07
Publicité nationale : Réussir - 4-14 rue Ferrus CS 41442 - 75683 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr
Imprimerie : 1, rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes-sur-Helpe - France/Norvège - Taux de fibres recyclées minimum 60% - Certification : Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement)- Ptot : 0,022 kg/tonne

